



Bourges, le 23 septembre 2026,

Chère consœur, Cher confrère,

Vous avez été nombreux à participer aux 7 sessions de formation que nous vous avons proposé au cours du premier semestre de cette année 2026, et nous vous en remercions.

Le second semestre sera moins dense dans ce domaine, puisqu'il est en partie tronqué par les vacances d'été. Néanmoins, Nous vous rappelons les thèmes que nous envisageons de traiter :

- **Jeudi 5 novembre 2026** : Cette formation pourrait également se décomposer en 2 parties, avec :
 - Le matin : l'intervention du commissaire de justice en amont des procédures
 - L'après-midi : Les honoraires et délais des expertises judiciaires

NB : nous envisageons en parallèle, d'organiser **le même jour**, spécifiquement pour les ETI, une formation sur les dépositions dans le cadre des procédures Pénales.

- **Jeudi 10 décembre 2026** : La conciliation dans l'expertise judiciaire.

Ci-joint les bulletins d'inscription pour chacune de ces formations. En attendant, nous vous laissons le soin de bloquer ces dates dans vos agendas

Dans l'attente de vous rencontrer lors de ces prochaines sessions de formation, je vous prie, chère consœur, cher confrère, d'agréer mes sincères salutations.

Bruno GAUTIER
Membre de la Commission Formation